

HUMAN RIGHTS WATCH

142 rue Montmartre
75002 Paris
France

Tel : +33 (0)1 43 59 55 35
Fax : +33 (0)1 43 59 55 22

Email : paris@hrw.org
Web : www.hrw.org/fr/

BUREAU FRANCE

Jean-Marie Fardeau, *Directeur*

Valérie Lombard, *Directrice du Développement*

Anna Chaplin, *Coordinatrice Administrative*

Maria Florio, *Assistante Développement*

COMITÉ FRANCE

Jean-Louis Servan-Schreiber,
Président

Robert Badinter

Claude Bébéar

Tahar Ben Jelloun

Constance Borde

William Bourdon

Gérard Bremond

Mercedes Erra

Alma Fakhre Mecattaf

Françoise Gaspard

Costa Gavras

Marc de Lacharrière

Jacques Manardo

Christopher Mesnooh

Dominique Moïsi

Virginie Morgon

Christine Ockrent

David de Rothschild

Jean-Christophe Rufin

Marie-Laure Sauty de Chalon

Pascaline Servan-Schreiber

Abderrahmane Sissako

Inge van Verschuer

Catherine Zennström

Objet : Visite d'Etat en Chine – Questions liées aux droits de l'homme

Monsieur le Président de la République,

En préparation de votre visite d'Etat en Chine à partir du 25 avril prochain, Human Right Watch souhaite souligner à nouveau la nécessité de traiter de la question de la situation des droits humains en privé et en public.

Nous avons apprécié le temps pris par votre conseiller, M. Christian Lechery, pour rencontrer les principales organisations mobilisées pour la défense des droits humains en Chine. Par ce courrier, nous souhaitons particulièrement insister sur trois points.

Que le Président de la République française se rende dans un pays où un lauréat du Prix Nobel de la Paix reste emprisonné sans soulever son cas créerait un précédent dommageable à la crédibilité de la France, entamerait la crédibilité de sa diplomatie sur les questions de droits humains dans la communauté internationale, et serait immanquablement interprété comme un signe de faiblesse par la Chine.

De manière similaire, la France ne peut ignorer la détérioration de la situation au Tibet, où plus d'une centaine de personnes se sont immolées par le feu au cours des deux dernières années en protestation aux politiques répressives de plus en plus sévères qui sont imposées depuis 2008.

Pour ces raisons nous vous invitons à :

- Soulever directement au plus haut niveau, en particulier avec votre homologue le Président Xi Jinping, le cas de Liu Xiaobo, ainsi que celui de sa femme Liu Xia, emprisonnée hors de tout cadre légal à son domicile depuis octobre 2010, et à faire mention *publiquement* de ces cas au cours de votre visite.
- Exprimer le souhait de la France et de voir le gouvernement chinois ouvrir de véritables négociations avec les autorités tibétaines afin de trouver une solution politique à la situation au Tibet.

En troisième lieu, au vu de l'annonce par le gouvernement en janvier 2013 de son intention de « réformer » le système des camps de rééducation par le travail, nous vous invitons à :

- Encourager le gouvernement chinois à démanteler ce système de rétention administrative, ce qui constituerait une avancée encourageante en matière de réforme du droit et faciliterait aux yeux du gouvernement la ratification du pacte international sur les droits civils et politiques.

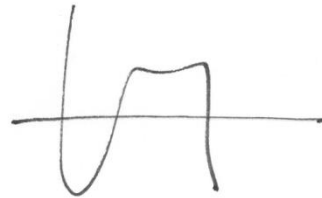
Le manque de progrès sur la situation des droits humains en Chine dans les dernières années se doit d'être une préoccupation grandissante de la France à l'heure où le poids de la Chine dans le système international est de plus en plus important. Le déficit de droits fondamentaux pour les citoyens, l'absence d'un système judiciaire indépendant, la censure de la presse et d'Internet sont des obstacles aux objectifs diplomatiques, économiques et stratégiques que poursuit la France avec ce pays.

Ces questions ne doivent pas être évitées comme des sujets sensibles, mais au contraire figurer au cœur de l'agenda diplomatique des relations franco-chinoises. Pour cela il est nécessaire de mentionner publiquement quelles sont les principales préoccupations de la France sur le plan des droits humains. La simple mention que la question des droits humains « a été soulevée au cours des entretiens privés » a depuis longtemps prouvé son inefficacité et son caractère purement formel.

Nous sommes convaincus que les responsables chinois sont très attentifs et sensibles aux questions sur ce sujet, et que l'autorité morale de la France est réelle et effective.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information,

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.



Jean-Marie Fardeau
Directeur France

Pièces-jointes :

- Message des ONG françaises à l'occasion de la visite d'Etat du Président de la République en République Populaire de Chine du 2 avril 2013 co-signé par neuf organisations